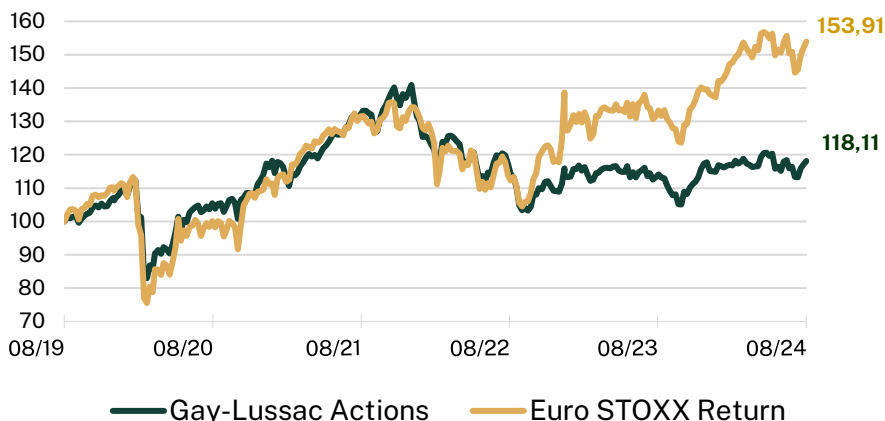


Informations générales

Classification	Actions des pays de la zone Euro
Code AMF	990000075909
Durée de placement recommandée	5 ans
Valorisation	Hebdomadaire
Frais prélevés en 2021	2,64% de l'actif net
Commission du surperformance	Néant
Droits d'entrée	3% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative	12,218 €
Date de création du fonds	2000
Actif Net	2 579 738,03 €

Performances et statistiques au 30 août 2024

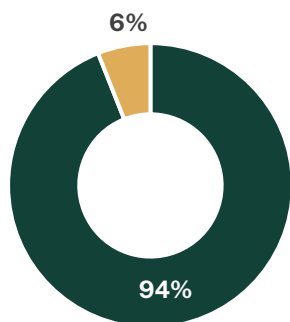


PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
FCPE	1,45%	-2,12%	4,29%	-10,46%	18,11%
Indice	2,00%	-1,53%	17,05%	17,11%	53,91%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
FCPE	0,30%	8,12%	-22,73%	23,75%	7,14%
Indice	10,24%	18,55%	-12,31%	22,67%	0,25%

RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



- Valeurs mobilières
- Monétaires/liquidités

COMMENTAIRE MACROÉCONOMIQUE

Malgré un début de mois baissier, les marchés actions terminent positifs sur la période, notamment portés par des perspectives d'assouplissement de politiques monétaires : CAC +1,32%, STOXX 600 +1,33%, S&P +2,30%.

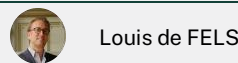
En Europe, plusieurs gouverneurs de la BCE se sont exprimés en faveur d'une baisse des taux directeurs. L'inflation est ressortie au plus bas depuis trois ans (IPC +2,2% en ligne avec les attentes, après +2,6% le mois dernier). La composante services reste néanmoins à un niveau plus élevé (+4,2% en août après +4% en juillet), reflétant une boucle prix-salaires encore vigoureuse en Europe. Les politiques budgétaires sont, elles, appelées à devenir moins généreuses dans les prochains mois : les mesures gouvernementales de soutien ont en effet amplifié le choc inflationniste et creusé les déficits publics. L'Italie cherche ainsi à confirmer ses engagements auprès de la Commission Européenne et pourrait notamment supprimer son « Superbonus », subventions en faveur de la rénovation du bâtiment. Au Royaume-Uni, des hausses d'impôts sont à anticiper après les propos récents de Keir Starmer.

Aux Etats-Unis, Jerome Powell a déclaré que le temps était venu pour un ajustement de politique monétaire. Le Président de la FED est désormais confiant quant à l'atteinte de la trajectoire de 2% d'inflation. Les minutes du dernier FOMC ont par ailleurs montré que ses membres étaient largement favorables à une baisse de taux dès septembre. Les investisseurs anticipent ainsi 100 points de base de baisse de taux d'ici la fin de l'année. Le taux d'inflation PCE de juillet s'est inscrit en ce sens en témoignant de la stabilisation de l'inflation totale et sous-jacente (respectivement +2,5% et +2,6% en glissement annuel). La croissance continue de montrer des signes de résilience à l'instar de la consommation des ménages dont les dépenses sont restées dynamiques en juillet (en volume : +0,4% en glissement mensuel vs +0,2% en juin), après avoir contribué à la révision à la hausse de la croissance au T2.

OBJECTIFS DE GESTION

L'objectif de gestion du FCPE est de rechercher une performance nette supérieure à son indicateur de référence Euro STOXX Net Return, en rythme annuel moyen, après prise en compte des frais courants, sur une période supérieure à 5 ans.

GESTIONNAIRES

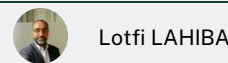


Louis de FELS

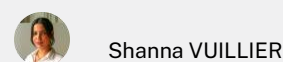


Hugo VOILLAUME

ÉQUIPE COMMERCIALE

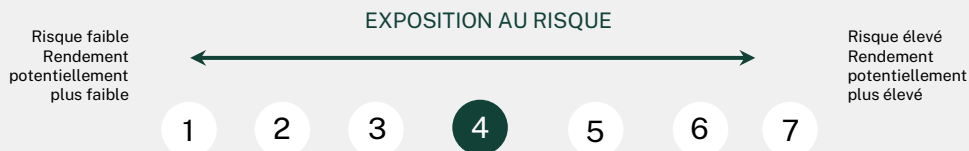


Lotfi LAHIBA



Shanna VUILLIER

Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.



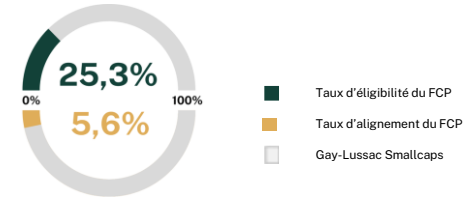
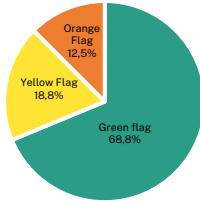
Critères extra-financiers

NOTE ESG DU FONDS

SUIVI DES CONTROVERSES

ELIGIBILITE ET ALIGNEMENT A LA TAXONOMIE EUROPEENNE (en %)

	Gay-Lussac Actions	Univers d'investissement
Note Environnementale	6,8	6,6
Note de Gouvernance	5,6	5,6
Note Sociale	6,6	6,5
Note ESG	7,8	7,6



*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

**La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.
Taux de couverture Gay-Lussac Actions: 90,17% (25,11% MSCI + 65,06% analyse interne) Taux de couverture de l'univers d'investissement: 65,55% (45,1% MSCI + 20,45% analyse interne)

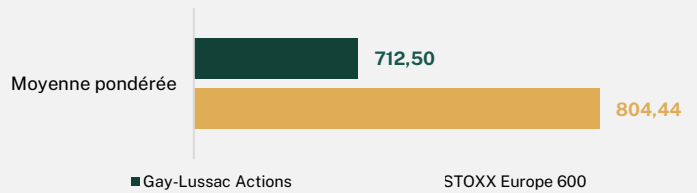
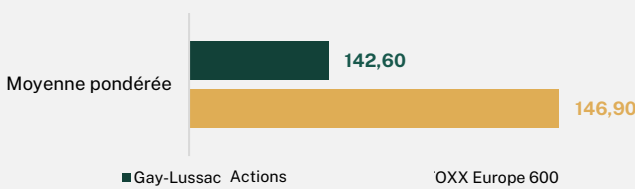
Green Flag/Yellow Flag/Orange Flag/Red Flag sont des catégories de notation représentant l'évaluation globale de l'entreprise si celle-ci fait l'objet d'une controverse notable liée à ses activités et/ou à ses produits, et la gravité de l'impact social ou environnemental de cette controverse.

Méthodologie MSCI ci-jointe. Couverture: 100% (50% MSCI / 50% interne)

La taxonomie européenne correspond au Règlement (UE) 2020/852. Taux de couverture: 46,5%. Source: MSCI ESG Research.

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 1 + 2

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 3



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.

Scope 2 : Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

PAI n°1 :

Taux de couverture du fonds 95% > 90%

Taux de couverture de l'indice: 95% (dont 61% données reportées et 34% estimées).

Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, liées à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

Taux de couverture de l'indice : 95% (dont 21% données reportées et 79% estimées).

CINQ PLUS FAIBLES ÉMETTEURS DU FONDS

CINQ PLUS GROS ÉMETTEURS DU FONDS

Nom	Intensité carbone*	% actif net
WAREHOUSES DE PAUW	0,2	1,5%
INTERPARFUMS	0,3	0,9%
DASSAULT SYSTEMES	1,3	1,6%
ASML	1,4	1,1%
NEURONES	2,8	3,9%

Nom	Intensité carbone*	% actif net
ERG SPA	1728,6	2,7%
AIR LIQUIDE	1429,4	3,2%
UPM-KYMMENE	451,2	1,9%
SOL SPA	245,6	2,1%
MICHELIN	105,9	1,2%

*Intensité carbone : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

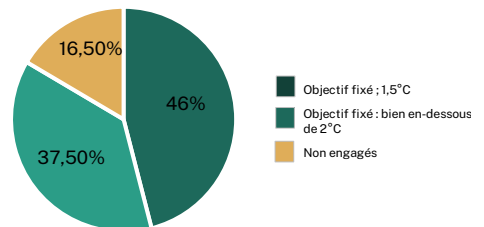
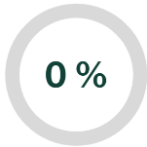
Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds.

Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 30/06/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

EXPOSITION CHARBON

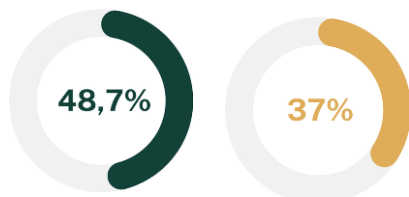
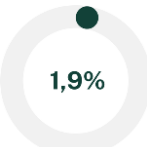
SCORE D'EXPOSITION AU RISQUE BIODIVERSITE

ALIGNEMENT AUX ACCORDS DE PARIS



EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES

DIVERSITÉ DU BORD



EXPOSITION AUX ARMES CONTROVERSEES



Pourcentage de femmes au bord dans les entreprises au sein du fonds.
PAI n°2 :
Taux de couverture fonds : 73% > 70%
Taux de couverture indice : 83%
Source MSCI et données interne

Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs : Objectif 1,5°C ; Objectif bien en dessous de 2°C ; Objectif 2°C.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances des fonds et indices sont calculées avec coupons et dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou d'achat des titres mentionnés. Il est la propriété de Gay-Lussac Gestion. La reproduction ou la distribution en est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Gay-Lussac Gestion. L'investisseur doit être conscient que le capital n'est pas garanti et que l'investissement comporte des risques spécifiques pour plus de détails, veuillez consulter le DICI/Prospectus, disponible sur www.gaylussacgestion.com. GAY-LUSSAC GESTION -